

## Biographie de Guillaume Sainteny

**Guillaume Sainteny** est Maître de Conférences à l'École Polytechnique<sup>1</sup> où il enseigne le développement durable. Il a également enseigné, le développement durable à Sciences-Po Paris de 1997 à 2008, où il occupa la fonction de Président du groupe Environnement et Développement Durable<sup>2</sup>.

Guillaume Sainteny est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, titulaire d'un MBA (Chicago Booth School of Business), d'une maîtrise en droit et ancien auditeur libre de l'Institut des hautes études de défense nationale.

Il a exercé plusieurs fonctions au sein du Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, notamment celles de Directeur adjoint du cabinet du Ministre Corinne Lepage puis de Directeur des études économiques et de l'évaluation environnementale. À ce titre, il assurait, notamment, le secrétariat général de la Commission des comptes et de l'économie de l'environnement, du Comité de la prévention et de la précaution et du Conseil scientifique du patrimoine naturel et de la biodiversité.

Il a également été membre du Conseil d'administration de plusieurs établissements publics : Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFITF), Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), Institut national de l'environnement industriel et des risques (INERIS), Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), Parc national de Port-Cros (PNPC) ou d'Agences publiques comme l'Agence européenne pour l'environnement (AEE).

Entre 2002 et 2005, il a siégé au Conseil national du développement durable (CNDD).

En 2008 et 2009, il a notamment été membre de la Commission sur les instruments économiques en matière d'environnement, du Comité de pilotage du « Grand Paris » sur la métropole de l'après-Protocole de Kyoto et de la Commission du Centre d'analyse stratégique (CAS), chargée de proposer des valeurs de référence pour la prise en compte de la biodiversité dans les décisions publiques.

Il a présidé de 2010 à 2011 une Commission du Conseil d'analyse stratégique<sup>5</sup> (CAS) chargée d'effectuer un recensement et des propositions de réforme dans le domaine des subventions publiques et des dépenses fiscales dommageables à la biodiversité, conformément aux engagements du Protocole de Nagoya et du Grenelle de l'environnement.

Il est membre du Comité d'orientation de l'Institut de l'entreprise, du Comité de prospective du Comité 21 et du Comité Idée neuves pour l'eau de la Lyonnaise des eaux.

Il fait partie du Comité de rédaction des revues Commentaire, Droit de l'environnement, Écologie & politique et Vraiment Durable.

Il a publié plusieurs ouvrages, le dernier étant ***Plaidoyer pour l'écofiscalité*** aux éditions Buchet/Chastel, 2012.

## **Ouvrages**

- *Les Verts* (PUF, coll. *Que sais-je ?*), ISBN 978-2130433262, 1991, 1992, 1997)
- *La fiscalité des espaces naturels* (Litec, ISBN 978-2711123285, 1993)
- *L'Introuvable écologisme français ?* (PUF, ISBN 978-2130504856, 2000)
- *Développement durable - Aspects stratégiques et opérationnels*, co-auteur (Éditions Francis Lefebvre, ISBN 9782851158673? 2010)
- *Plaidoyer pour l'écofiscalité* (Buchet/Chastel, ISBN 978-2283025000, 2012)

## **Publications & Articles**

- *Cohésion sociale ou éclatement ?* (Recherches sociologiques, ISSN 0771-677X ; 27, 1996)
- *L'écologisme en Allemagne et en France : deux modes différents de construction d'un nouvel acteur politique* (Université autonome de Barcelone, Institut de ciencias politiques i socials, 1993)
- *La Constitution de l'écologisme comme enjeu politique en France* (Thèse, ISSN 0294-1767, 1992)